

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2026
N° appel à candidatures :	ATER18MU
Publication :	04/02/2026
Etablissement :	UNIVERSITE DE MONTPELLIER PAUL-VALERY
Lieu d'exercice des fonctions :	
Section1 :	18 - Archit., arts appliqués, plastiques, spectacle, musique ...
Composante/UFR :	FACULTÉ DES LETTRES, ARTS, PHILOSOPHIE, PSYCHANALYSE - UFR 1
Date d'ouverture des candidatures :	04/02/2026
Date de clôture des candidatures :	05/03/2026, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	28/01/2026

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :**

Contact administratif: DRRH ENS

N° de téléphone: 04 67 14 21 11
04 67 14 23 29

N° de fax: XX

E-mail: drh-enseignants@univ-montp3.fr

Dossier à déposer sur l'application : <https://paulvaleryrecrutementater.univ-montp3.fr/EsupDematEC>

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures : Musique et musicologie

Job profile : X

Champs de recherche EURAXESS : Other -

RECRUTEMENT ATER 2026
UNIVERSITE DE MONPELLIER - PAUL VALERY

SECTION CNU : Sections 18 et 22

Composante : UFR 1

Localisation : Université de Montpellier - Paul Valéry

Département : Département de musique et musicologie

Profil : Musicologie XIX^e et XX^e siècles (romantique et moderne), Musique, scène et image.

Description du profil

Le candidat / la candidate devra posséder de solides compétences dans les domaines des musiques de scène, des musiques à l'image. Il/elle devra pouvoir travailler en collaboration avec d'autres départements (cinéma, arts plastiques, théâtre). Une implication active dans la vie institutionnelle de l'Université à ses différents niveaux (Département, UFR, Conseils centraux, bureau du RIRRA 21) est attendue.

Profil enseignement :

Filières de formation concernées :

Licence Musicologie

Master Musicologie, parcours Musicologie-Recherche

Préparation au CAPES

Préparation à l'agrégation de musique

Objectifs pédagogiques :

La personne recrutée intervient en Licence et en Master au sein du département Musique et Musicologie. Elle devra mettre ses compétences d'enseignant / enseignante et de chercheur / chercheuse au service de la formation et de la réussite des étudiants /étudiantes à tous les niveaux. Il ou elle devra être capable de s'adapter aux exigences des maquettes d'enseignement de l'Université Paul-Valéry et aux programmes des concours nationaux, ainsi que de concevoir et mettre en œuvre des formations nouvelles, utilisant si nécessaire les outils électroniques et l'enseignement à distance.

Histoire et analyse des musiques romantique et moderne (1830-1930).

Dialogue de la musique et des autres arts depuis le XIX^e siècle.

Histoire et esthétique des musiques de scène (opéra, ballet, comédie musicale, concert, etc.).

Histoire, esthétique et analyse de la musique de cinéma.

Histoire des pratiques et des institutions culturelles, médiation culturelle.

Contact : Nom responsable du département : Nathanaël Eskenazy

Tél. responsable dépt. : 0603192100

Email responsable dépt : nathanael.eskenazy@univ-montp3.fr

Profil recherche :

Lieu(x) d'exercice : Université Paul-Valéry Montpellier, site Saint-Charles, rue Henri-Serre, Montpellier

Nom responsable d'équipe : Marie Bourjea, Professeure des universités en Littérature française contemporaine

Noms des co-responsables de l'équipe : Éric Villagordo, Professeur des universités en Arts plastiques et Chloé Delaporte, Professeure des universités en études cinématographiques et audiovisuelles.

Le ou la candidat (e) sera intégré (e) au laboratoire RIRRA 21 (Représenter, Inventer la Réalité, du Romantisme au XXI^e siècle). Sur le plan de la recherche, une étroite collaboration avec les autres membres du laboratoire est particulièrement attendue, spécialement dans le cadre interdisciplinaire de l'équipe (Arts plastiques, Littératures de langue française et littératures comparées, Cinéma, audiovisuel et nouveaux médias, Musicologie, Spectacle vivant).

Nom de l'équipe de recherche : RIRRA 21 (Représenter, Inventer la Réalité, du Romantisme au XXI^e siècle)

Contact : Marie Bourjea, Chloé Delaporte et Eric Villagordo

Email responsable d'équipe : marie.bourjea@univ-montp3.fr



L'offre publiée sans précision de profil est une offre généraliste, ouverte sur une section CNU.
A cette période de l'année, il n'est pas possible de vous donner plus d'information.
Pour les offres plus précises, cela ne signifie pas non plus, qu'il y aura obligatoirement un recrutement sur cette offre.

Vous candidatez ici pour des offres de l'Université de Montpellier Paul-Valéry. Retrouvez toutes les informations sur notre établissement sur notre site : <https://www.univ-montp3.fr>

Informations complémentaires ATER

Procédure de candidature - Votre candidature se fera en trois étapes :

1. Inscription sur le site GALAXIE du 4 février au 5 mars 2026 à 16 heures (heure de Paris).

Vous indiquerez obligatoirement une adresse électronique valide que vous consultez régulièrement.

2. Réception du mail d'activation de votre compte sur notre plateforme locale.

Un courrier électronique vous sera adressé au plus tard quelques heures suivant l'inscription dans Galaxie (envois tous les jours à 6h30 – 13h30 et 18h30 selon l'heure de votre candidature galaxie).

Ce courriel indiquera l'adresse URL nécessaire à la création de votre mot de passe et au dépôt de l'ensemble des éléments de votre dossier de candidature (imprimé de candidature et pièces justificatives) sur l'application dédiée.

Si vous ne recevez pas ce mail dans les délais indiqués ci-dessus, nous contacter :
recrutement-ec@univ-montp3.fr

3. Dépôt de votre dossier de candidature sur la plateforme locale, au plus tard le 5 Mars à 23h59 (heure de Paris).

Le dossier sera à adresser exclusivement au format PDF, de préférence en un seul fichier (pour meilleure lisibilité des membres de la commission de recrutement) et comportant toutes les pièces exigées selon votre situation.

Il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment pour déposer votre dossier.

Tout dossier incomplet à la date de clôture sera déclaré irrecevable.

Les candidat.es retenu.es seront informé.es par mail à partir de la mi-Mai et jusqu'à mi-Juillet. Les non -retenu.es auront l'information à partir de début Juillet, par courriel.